COP26, bilan de la "conférence de la dernière chance"

samedi 13 novembre 2021, par Yveline Nicolas

La 26ème Conférence des 196 Etats parties à la Convention Cadre des Nations unies sur les changements climatiques, s'est achevée sur un texte final faible. Initialement prévue en 2020 pour le 5ème anniversaire de l'Accord de Paris, elle était, comme d'habitude, qualifiée de "COP de la dernière chance", dans un contexte où les programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre présentés par les Etats conduisent à une hausse des températures d'au moins 2,7°C à la fin du 21ème siècle. Loin des engagements de l'Accord de Paris pour 2° et si possible 1,5°.

Sommaire de cet article

- COP26 Actualités
- Les enjeux de la COP 26
- Genre, féministes et climat
- Actions d'Adéquations sur genre et climat

COP26 Actualités

La 26ème Conférence des 196 Etats parties à la Convention Cadre des Nations unies sur les changements climatiques, s'est achevé achevée le 13 novembre 2021.

De nombreuses annonces et engagements de groupes d'Etats et autres acteurs ont été mediatisés, auxquels répondent des déclarations et des campagnes d'organisations citoyennes (notre article sur des annonces et initiatives officielles ou d'organisations de la société civile). Ces engagements volontaires, partiels, non contraignants, souvent flous dans les modalités et le calendrier de mise en oeuvre, peuvent-ils constituer une stratégie internationale cohérente pour limiter le réchauffement climatique à 2° voire 1,5° ? Certains considèrent que c'est au moins quelque chose de concret et une méthode pour pousser, hors des négociations officielles, des sujets difficiles (subventions aux énergies fossiles, déforestation...).

Mais cela conduit aussi à affaiblir le multilatéralisme et l'adoption d'engagement globaux contraignants. L'initiative sur le méthane ou celle sur les forêts sont représentatives de cet écueil : des groupes d'Etats s'engagent, mais l'échéance est trop lointaine ou l'objectif trop faible (30% de diminution des émissions de méthane alors qu'au moins 45% serait nécessaire ; 2030 pour l'arrêt de la déforestation, alors qu'il y a urgence absolue).

Le texte final appelle néanmoins les Etats à relever leurs engagements de réductions d'émissions de gaz à effet de serre ("contributions déterminées au niveau national, CDN ou NDC "Nationally Determined Contributions") plus régulièrement que prévu dans l'Accord de Paris, et dès 2022, avec désormais une synthèse annuelle des contributions nationales établie par la CCNUCC et une réunion annuelle à haut niveau. C'est important car la base précédemment retenue était tous les cinq ans, calendrier qui ne correspond plus à l'urgence. Mais le texte rend possible des aménagements pour "circonstances nationales particulières", mention qui affaiblit fortement cet "encouragement".

Même si le texte s'affaiblit au fur et à mesure d'âpres négociations, la mention des combustibles fossiles est saluée comme une avancée remarquable... Aussi étonnant que cela puisse paraitre, l'Accord de Paris adopté à la COP21 n'en parlait pas, évitant finalement de préciser les causes du réchauffement climatique (les énergies fossiles sont à l'origine de 90 % des émissions mondiales de CO_2 et 70 % des émissions

totales de gaz à effet de serre).

Pour de nombreux observateurs et organisations de la société civile, cette COP est assez proche du désastre dont parlait le Secrétaire général des Nations unies avant la conférence.

La formalisation des règles d'utilisation de l'Accord de Paris, point central de l'ordre du jour, a bien avancé ("article 6"). Mais le consensus sur la régulation des marchés carbone ouvre la porte vers les fausses solutions de la "compensation carbone", du "zéro émission nette", de la "neutralité carbone" etc. permettant aux industries et aux Etats de continuer à polluer à condition de financer des projets "verts". C'est peut-être la "bonne nouvelle" la plus lourde de menace pour l'avenir du climat, car d'une part ces projets génèrent souvent des conflits avec les populations locales qui ont besoin de leurs terres pour se nourrir, d'autre part, il est matériellement absurde d'envisager une compensation de la pollution à l'infini (elle finirait par avoir besoin des ressources de tous les sols de la planète et au-delà).

La dernière version du projet de Déclaration de la COP26 déconseille les subventions (avec la restriction de la catégorie "inefficaces") aux énergies fossiles et appelle à "accélérer les efforts" vers la fin de la production d'électricité avec du charbon. La Chine et l'Inde se sont alliées pour faire remplacer la mention de "abandon" du charbon par "diminution". Là aussi figure la mention des "circonstances nationales particulières", qui fragilise l'engagement.

Aucun mécanisme de solidarité pour compenser les "pertes et dommages" ("Loss and Damages"), dégâts irréversibles déjà en cours, n'est acté. L'Union européenne et les Etats-Unis se sont entendues pour freiner sur ce dossier. En effet, les quelques Etats historiquement responsables de la majeure partie du réchauffement climatique craignent par dessus tout une évolution vers des actions juridiques et des demandes d'indemnisations financières de la part d'Etats victimes des impacts et dommages déjà irréversibles du réchauffement (comme la submersion d'îles par exemple). Or tant que les pays responsables n'acceptent pas de réels efforts financiers pour la justice climatique (remboursement de leur "dette climatique"), des pays pauvres ou émergents s'estiment fondés à utiliser les dernières réserves d'énergies fossiles pour leur développement (comme l'a souligné l'Inde, qui par ailleurs a annoncé sa "neutralité carbone" pour 2070). Cette discussion découle du principe majeur de développement soutenable adopté au Sommet de la Terre à Rio :"Les responsabilités communes mais différenciées" (l'ensemble de l'humanité est responsable de la planète, mais les responsabilités sont différentes selon la part prise à la crise écologique).

Les pays les plus vulnérables ont dû accepter un simple dialogue de deux ans sur les financements pour ces "pertes et dommages", sans garantie d'engagements concrets. C'est un affront pour le "G77", qui regroupe les pays en développement soit plus de 6 milliards de personnes, et qui étaient parvenus à une proposition de mécanisme de financement.

Il est quand même acté de multiplier par deux d'ici à 2025 par rapport à 2019, l'aide consacrée à l'adaptation aux effets du réchauffement planétaire.

- Texte définitif (Glasgow Climate Acte)
- Projet de déclaration de la COP26 en cours de négociation (version 13/11, 8h30) (anglais) Chaîne youtube des événements de la COP.

A partir de maintenant commencent des négociations politiques compliquées, dans un contexte où certains pays des plus importants, comme la Chine et la Russie ainsi que l'Arabie Saoudite, freinent des quatre fers.

La COP27 devrait se tenir en 2022 à Charm el-Cheikh en Egypte.

En attendant, la COP26 a largement dépassé les précédentes en matière d'empreinte carbone, majoritairement en raison du transport en avion (y compris la venue en jets privés de chefs d'Etat et de célébrités), des navettes hôtel, des déchets. Ses 102 500 tonnes d'équivalent CO2 représentent les émissions annuelles de 8 000 britanniques ou 100 000 Sri-Lankais..

A la fois événements mediatiques, arènes géopolitiques, lieu de négociations interminables sur des points très techniques, mais aussi espaces de rencontre et de plaidoyer pour les organisations de la société civile et autres acteurs non étatiques, les conférences onusiennes sur le climat ne constituent de toute façon pas un lieu conçu pour décider de changements radicaux. Au moins l'émotion du président de la COP26 et ses excuses au moment de conclure "l'Accord de Glasgow" nous changent des attitudes triomphalistes habituelles.

A ce stade, c'est encore et surtout aux citoyens et citoyennes, aux organisations de la société civile, aux communautés se battant contre les projets extractiviste, aux juristes défenseurs de l'environnement qui tentent des recours contre les Etats ou les industries, aux mouvements de jeunes, de poursuivre et accélérer leur travail d'information, de lancement d'alerte, et leur mise en réseau, des niveaux territoriaux au niveau international.

Notre article sur genre, climat et mobilisations féministes à la COP26

Les enjeux de la COP 26

Les plans nationaux de réduction des émissions de GES, un "aller-simple vers le désastre" ?

La Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) engage les Etats à proposer et mettre en oeuvre des plans de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux effets du dérèglement climatique. L'Accord de Paris de 2015 vise à limiter d'ici à 2100 le réchauffement climatique à +2°C maximum et à "*poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C*" (limite pour éviter la submersion de certains Etats insulaires).

Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), créé dès 1988, évalue l'état des connaissances sur l'évolution du climat. Son dernier rapport, paru en août 2021, est une nouvelle alerte sur la dégradation du climat.

Le réchauffement climatique depuis l'époque préindustrielle est calculé à + de 1,1° causant déjà de nombreux impacts : incendies, sécheresses, inondations, ouragans, érosion côtière, accélération de la perte de la biodiversité, etc. Sans une réorientation rapide et massive des modes de production, consommation, transports, habitats, agriculture, actuellement basés sur l'extractivisme et l'utilisation des énergies fossiles (pétrole, gaz), le réchauffement climatique atteindra près de 3° à la fin du siècle, franchissant le seuil de 1,5° entre 2030 et 2050.

Les Etats doivent formuler tous les cinq ans d'ici 2030 des "Contributions nationalement déterminées" sur la diminution de leurs émissions de gaz à effet de serre. La date limite avait été reportée au 13 octobre. Même si 85 pays (couvrant 62,7% des émissions globales), dont la Chine, ont finalement présenté des engagements nationaux ré-évalués à la hausse, ces Plans de réduction des émissions de GES conduisent à une hausse des températures d'au moins 2,7°C à la fin du 21ème siècle. Les engagements de l'Accord de Paris pour 2° et si possible 1,5° semblent donc hors de portée.

L'actuelle trajectoire de ces engagements nationaux conduit en effet à une hausse des émissions carbone d'environ 16 % entre 2019 et 2030. Selon le Secrétaire général des Nations unies ces "contributions nationales" constituent "un "aller-simple vers le désastre". Pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, les émissions de gaz à effet de serre devraient être réduites de 45 % entre 2010 et 2030. Pourtant d'ici 2030, les gouvernements prévoient de produire plus du double de la quantité d'énergies fossiles qui serait compatible avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C (rapport du PNUE). L'Agence internationale de l'énergie (AIE) indique qu'après la baisse de 5,8% des émissions en 2020 suite à la crise sanitaire, elles sont reparties à la hausse en 2021, avec une prévision de 4,8% (33 milliards de tonnes équivalent CO2), alors même que certaines activités comme les voyages aériens n'ont pas pleinement repris.

Les énergies fossiles ni même l'énergie en général ne figuraient pas explicitement dans l'Accord de Paris.

L’urgence est pourtant de discuter de l’arrêt des subventions et investissements dans la production des énergies fossiles.

L’article 6 et le risque du "marché du carbone"

La poursuite de la discussion sur le Manuel d’application de l’Accord de Paris est au centre des négociations de la COP26. Les États doivent adopter des règles communes : calendrier, règles de rapportage uniformisées et transparentes, modalités du mécanisme d’évaluation.

Un point d’achoppement est l’article 6 de l’Accord de Paris, qui demande aux Etats de mettre en place un système d’inventaire de leurs émissions de gaz à effet de serre sans "double comptage". Le système de "transferts internationaux de réductions d’émissions de GES" (ITMO) permet en effet aux Etats et entreprises fortement émetteurs de vendre des "crédits carbone" à des Etats ou entreprises moins émetteurs (grâce à des projets, comme par exemple, la création d’un parc éolien ou solaire). L’enjeu est que ces Etats ne comptabilisent pas la diminution du carbone même si elle a lieu au niveau national, puisque d’un autre côté il y a eu "transfert international" de cette réduction. Il manque de critères pour identifier si le pays qui vend des crédits carbone et celui qui en achète ne les comptabilise pas tous les deux dans leur politique climatique.

Par ailleurs il y a un manque de transparence sur la définition des ces "projets de compensation" et sur le respect des droits humains dans les territoires pouvant être impactés par ces projets (exemple "reforestation" au Sud pour compenser une pollution au Nord, mais sans concertation avec la population autochtone directement concernée).

La responsabilité des pays riches vis-à-vis des pays pauvres

Parmi les enjeux de la COP figurent également l’adaptation au réchauffement climatiques ainsi que la question des "pertes et dommages", quand les catastrophes climatiques sont déjà en cours, ce qui est le cas dans de nombreuses régions du monde, entrainant des dommages irréversibles, particulièrement dans les pays les plus pauvres. La notion de "pertes et dommages" (ou "préjudices") a été lancé à la COP19 de Varsovie : les pays responsables des changements climatiques actuels doivent dédommager ceux qui subissent les conséquences du réchauffement. Il s’agit d’une application du principe de "responsabilités communes mais différenciés" adopté au Sommet de la terre en 1992.

Les organisations de la société civile interpellent depuis des années sur la justice climatique et la dette climatiques des pays riches par rapport aux pays des Suds : les pays du Nord sont en effet responsables historiquement des émissions de GES et du réchauffement en cours à partir de l’époque industrielle et coloniale. Les pays occidentaux ont ensuite délocalisé leurs industries et une partie de leurs émissions de GES alimentant le développement des pays émergents, la Chine, l’Inde, le Brésil, dont la production d’électricité provient encore majoritairement du charbon. Par ailleurs la consommation de viande et de soja pour l’alimentation du bétail, de l’huile de palme, du bois, du papier des pays riches accélère la déforestation en Amérique du Sud, Afrique subsaharienne et Asie du Sud-Est (100 millions d’hectares de forêt disparus depuis 20 ans, selon la FAO).

A la COP26, après le sommet des chefs d’Etat qui se tient les 1 et le 2 novembre, la journée du 3 est consacrée à la finance climat, enjeu central.

Les pays riches se sont engagés en 2009, à la COP de Copenhague, à affecter 100 milliards de dollars (soit 86 milliards d’euros) par an d’ici à 2020 aux pays du Sud pour la lutte contre les changements climatiques (ce montant devant ensuite augmenter à partir de 2025). Selon l’OCDE l’aide atteint 79,6 milliards en 2019 (67,8 M euros) ; chiffres qui sont contestés par les organisations de la société civile, notamment du fait qu’ils intègrent une partie des projets climat déjà existant au titre de l’Aide publique au développement, que les prêts peuvent être comptés également, et que, de toute façon, ce montant est très insuffisant par rapport aux besoins. La COP26 est censée fixer un nouvel objectif de montant financier climat pour la période après 2025. Cette question du financement génère des tensions à chaque COP entre les pays riches et le "groupe des 77’, qui rassemblent 132 pays les plus défavorisés ainsi qu’avec

l’Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS).

Selon le Programme des Nations unies pour l’environnement, qui a publié son "Adaptation Gap Report", les besoins des pays pauvres pour l’adaptation sont cinq à dix fois supérieurs aux montants financiers actuels.

Justice climatique versus fuite en avant capitaliste et technologique ?

Pourtant les sources de financements ne manqueraient pas : à titre de comparaison, les dépenses militaires mondiales s’élèvent à près de 2000 milliards de dollars en 2020 (en hausse de 2,6 % par rapport à 2019). (SIPRI, rapport 2021), tandis que l’évasion fiscale coûterait 427 milliards de dollars par an, soit 360 milliards d’euros (Tax Justice Network).

Par ailleurs, les pays les plus riches continuent à investir plus de fonds publics dans les énergies fossiles que pour les énergies renouvelables, et les plans de "relance covid" ont été une occasion manquée pour un changement de paradigme. Environ 423 milliards de dollars de subventions sont affectées chaque année pour les combustibles fossiles. De la même façon, les subventions et financement accordés massivement à l’agriculture et l’élevage industriels empêchent le passage à l’agroécologie, alors que le système alimentaire mondial est responsable de plus de 30 % des émissions de GES. Un rapport de la FAO, des PNUD et PNUE indique que "87% des 540 milliards de dollars de soutien agricoles ont un effet de distorsion sur les prix ou sont nuisibles à la nature et à la santé" (septembre 2021).

Partout dans le monde, le changement climatique est avant tout une question de justice sociale et économique. Ainsi, chaque habitant-e de la planète émet en moyenne 6,6 tonnes de gaz à effet de serre (soit un total de 50 milliards de tonnes de CO2). Mais la moitié des habitant-es n’émet que 1,6 tonne par an tandis que 1 % des gens (les plus riches) en émettent chacun 110 tonnes (Laboratoire sur les inégalités mondiales (rapport pdf 36 p. en anglais)). En gros, les 10% les plus riches sont responsables de 50% des émissions de gaz à effet de serre.

Le poids de l’endettement des pays les plus pauvres rend impossible d’investir dans des planifications à long terme pour changer de modèle. Le fait qu’une partie de l’aide des pays riches pour les projets climat des pays pauvres se fasse sous forme de prêts aggrave encore cette dette.

La COP26 pourrait représenter un danger, si, pour préserver les intérêts d’une minorité, les milieux d’affaires, les industries fossiles qui cherchent à gagner du temps, les dirigeants politiques enfermés dans la culture archaïque de la croissance du produit intérieur brut, continuent à se réfugier derrière ce que des organisations de la société civile appellent les "fausses solutions climat" : énergie nucléaire, agro-industrie rebaptisée "intelligente" et alimentation toujours plus transformée, agrocarburants, technologies hasardeuses de manipulation du climat, de capture carbone et géo-ingénierie, marché du carbone, etc. En particulier les objectifs annoncés de "Zéro émissions nettes" ou "neutralité carbone" activement promue par les pays riches et les entreprises (compensation carbone ou achat de "droits à polluer" au lieu d’efforts pour la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre) pourraient contribuer à l’accélération de l’accaparement des terres et du reboisement industriel dans les pays pauvres.

Des journalistes environnementaux de trente-quatre pays ont publié un appel rappelant l’obligation de transparence des Etats et des entreprises concernant les informations environnementales.

Des organisations de la société civile avaient, en vain, appelé l’ONU à reporter la COP, au vu des incertitudes liés à la crise sanitaire. Les réponses sur la partie des négociations en numérique n’ont pas été clairement données et de nombreux représentant-es des Suds ne sont pas en mesure de faire le déplacement. L’ordre du jour de la COP est énorme, avec 136 points à examiner, d’autant que la crise sanitaire a entrainé le report de négociations intermédiaires ou leur limitation à des échanges virtuels. Sur place, devant le Scottish Event Campus de Glasgow, difficulté d’accès, files d’attente de plusieurs heures en contradiction avec la "distanciation physique", tests covid à faire tous les jours, rendent la participation stressante. L’accès des observateurs, des expert-es et des représentants de la société civile aux espaces de négociations est loin d’être aussi "inclusif" qu’annoncé par l’ONU. Au même moment, plus

de 500 lobbyistes des industries fossiles ont été accrédités.

Ce déferlement menace de faire de la COP un grand événement de "greenwashing", occultant des sujets absolument centraux, comme le système agricole et alimentaire mondial, les énergies fossiles et l'économie extractiviste, le poids de la dette.

Notre article sur des annonces et initiatives officielles ou d'organisations de la société civile

Mobilisation des organisations de la société civile : la Coalition 26 en Grande-Bretagne
- Membres de la Coalition COP26
- Appel à l'action
- Programme des événements sur place ou numériques)
- Télécharger le programme numérique
- Télécharger le programme complet du sommet des peuples pour la justice climatique
- Journée de mobilisation mondiale : 6 novembre

Ressources documentaires

- Site web Convention climat
- Site web Glasgow COP26
- Assister aux événements publics en numérique, dans la "zone verte" (ouverte au public)
- Chaine youtube des événements de la COP
- Programme de la présidence de la COP26 (en anglais)
- Mobilisation des organisations de la société civile de Grande-Bretagne https://cop26coalition.org/
- La France à la COP26 (site officiel)
- Cités et régions à la COP26

- Bilan de la COP26, sur le site Bastamag
- Bilan sur le site de Reporterre
- Bilan par le Centre national de coopération au développement (Belgique)
- Bilan par IDDRI

- Information sur le GIEC ; Site web du GIEC
- Rapport de la CCNUCC sur les Contributions déterminées au niveau national (engagements soumis par 164 Etats pour diminuer leurs émissions de GES. Télécharger en français
- Climate Watch : suivi des contributions des Etats pour diminuer leurs émissions de GED-20211031&M_BT=22331558404]
- Rubrique sur le site du Réseau Action Climat ; Dossier pour la COP26 "A Glasgow, COP ou Flop pour le climat ? (pdf 8 p.)
- 2022 Panorama des dépenses néfastes pour le climat et l'environnement (en France), Réseau Action Climat. (Soit 25 milliards d'euros). Télécharger
- Rapport d'Oxfam, "Pas si net. Objectifs climatiques « zéro émission nette » : conséquences sur l'équité foncière et alimentaire", août 2021. Télécharger
- Résumé analytique sur l'écart entre le niveau de production d'énergies fossiles prévu par les États et le niveau mondial de production compatible avec la limitation du réchauffement à 1,5 °C ou 2 °C, PNUE, 2021. Télécharger le résumé en français
- Bilan mondial de l'action climat par secteur, Climate Chance, novembre 2021
- Union Européenne et climat : proposition de résolution du Parlement européen sur la conférence 2021 des Nations unies sur les changements climatiques à Glasgow, Royaume-Uni (COP26)

Genre, féministes et climat

L'impact du réchauffement climatique sur les rapports sociaux entre femmes et hommes, la participation spécifique des femmes et des organisations de femmes et féministes à des politiques de transition écologique, se sont imposés dans les négociations climat. Il en est de même de la participation d'autres groupes sociaux importants, comme les jeunes, les peuples autochtones, les paysan-nes, sachant que les femmes et le genre constituent un enjeu transversal à l'intersection de tous les autres.

Voir l'article complet ici

- Télécharger le programme des événements féministes du WGC à la COP26 (en anglais)
- Positions de la Women Gender Constituency

Actions d'Adéquations sur genre et climat

Depuis une dizaine d'année, Adéquations suit les enjeux climat et Objectifs de développement durable, resitués dans une analyse de genre et une perspective écoféministe. A partir de 2022, Adéquations va participer à un programme pluriannuel "FACE" (Féministes pour des Alternatives climat environnement) avec des partenaires en France et en Afrique. Des documents pédagogiques et méthodologiques sur la prise en compte du genre et des analyses féministes dans les politiques et projets climat sont également en préparation.

Quelques ressources :
- Adéquations est signataire de l'Appel de l'Assemblée mondiale des femmes pour la justice climatique.
- Position écoféministe
- Diffusion d'une exposition "Transition écologique, enjeux et atouts de l'égalité femmes-hommes"
- Etude en cours "Egalité femmes-hommes et transition écologique, des convergences ?"
- Genre et développement durable, introduction

Copyright © Site de l'Association Adéquations - http://www.adequations.org/spip.php?article2586